

Métiers des bibliothèques et de la documentation

RNCP17891 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	DEUST — Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
Code(s) NSF	325
Formacode(s)	46373
Code(s) ROME	K1601
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2025

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

UNIVERSITE RENNES II HAUTE BRETAGNE · SIRET : 19350937900015

UNIVERSITE DE LILLE · SIRET : 13002975400012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel constitue, maintient et met à disposition des collections de documents et de ressources pour répondre aux besoins d'information, de formation ou de loisir du public.

Il gère et enrichit un stock et un flux d'informations par des techniques documentaires appropriées.

Après analyse des besoins, il recherche, sélectionne et traite cette information, quel qu'en soit le support.

Il accueille, oriente et conseille le public dans sa recherche de lecture ou d'information.

Il met en place un programme d'activités culturelles.

Il remplit à la fois un rôle éducatif, culturel, civique et social en favorisant l'accès, l'échange et le partage d'information.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Participer à la mise en oeuvre de la politique documentaire (acquisitions, désherbage)
- Assurer le traitement documentaires des collections (catalogage et d'indexation)
- Participer à l'alimentation du système d'information local et des catalogues collectifs
- Elaborer des produits documentaires adaptés aux besoins des publics de l'unité
- Accueillir, renseigner, informer et orienter les publics
- Collaborer à des événements culturels et à la valorisation des fonds documentaires
- Maîtriser les outils des technologies de l'information et de la communication
- Communiquer avec les utilisateurs et les partenaires extérieurs

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le DEUST permet d'occuper des emplois de technicien supérieur des bibliothèques et de la documentation en centre de documentation, en bibliothèque, dans une entreprise, un organisme, ou une association.

Par ailleurs il permet de se présenter spécifiquement à deux types de concours administratifs de catégorie B :

Bibliothécaire adjoint spécialisé (fonction publique d'état) et Assistant qualifié de conservation du patrimoine et des

bibliothèques (fonction publique territoriale).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Technicien supérieur des bibliothèques et de la documentation en centre de documentation, en bibliothèque, dans une entreprise, un organisme, ou une association.

Bibliothécaire adjoint spécialisé (fonction publique d'état)

Assistant qualifié de conservation du patrimoine et des bibliothèques (fonction publique territoriale)

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	2 100 €
Familles professionnelles (FAP)	U0X91 — Cadres et techniciens de la documentation · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	911
Jugés difficiles à recruter	31 %
Emplois saisonniers	43 %
Familles professionnelles (FAP)	U0X91 — Cadres et techniciens de la documentation

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Leur

composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation

- des

professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements

- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Leur

composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation

- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements

- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 134 €
Selon la branche	6 767 € – 7 500 €
Prise en charge	Branches concernées
7 134 €	Valeur par défaut · 211 branches
7 500 €	CPNE de l'édition de livres, de l'édition phonographique et de l'édition de musique
6 767 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2025
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP40317

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/17891/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	7
Parcours menés à terme	1
Taux d'achèvement	14 %
Période	09/2022 – 08/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	8
Montant total engagé	21 509 €
Coût moyen par dossier	2 689 €
Durée moyenne	534 h
Période	09/2022 – 11/2024
France compétences	62 %
Régions	23 %

France Travail	11 %
-----------------------	-------------

Reste à charge titulaire	4 %
---------------------------------	------------

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.